No 84.

OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES

DANS

LES ÉCHELLES DU LEVANT.

Tribut Académique,

Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 31 Août 1827;

PAR

AMÉDÉE LEFÈVRE,

DE PARIS;

Bachelier ès Lettres; Chirurgien de la Marine entretenu de deuxième Classe; Membre de la Société Linnéenne de Bordeaux, section de Rochefort.

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Fas sit mihi dicta et visa referre.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près l'Hôtel de la Préfecture, n.° 62.

1827.

A MON PÈRE

ET

A MON EXCELLENTE MÈRE.

Tribut d'Amour et de Reconnaissance.

A MON FRÈRE.

Gage de la plus tendre Amitié.

A. LEFÈVRE.



OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES LES PLUS FRÉQUENTES

DANS

LES ÉCHELLES DU LEVANT.

INTRODUCTION.

Embarqué sur un brick de guerre attaché à la division navale chargée de protéger notre commerce en Orient, j'ai visité, pendant les deux années qui viennent de s'écouler, la plupart des villes maritimes du Levant. C'est du résultat de mes observations sur les maladies qui s'y développent habituellement, et des renseignemens que j'ai pu me procurer sur leur constitution médicale, que je vais m'occuper; heureux, si ce travail peut trouver grâce devant mes Juges, et leur offrir quelque chose d'intéressant.

Il conviendrait peut-être, avant d'entrer en matière et de présenter le tableau des affections qu'on peut étudier dans des contrées si variées, de dire quelque chose de leur topographie physique, de relater le résultat des observations météorologiques qu'on a pu

y faire, d'esquisser les traits généraux qui distinguent les races d'hommes qui les habitent, de décrire leurs mœurs, leurs habitudes, leur mode de gouvernement, enfin, tout ce qui peut influer d'une manière quelconque sur la santé; mais un semblable travail m'entraînerait trop au-delà des limites dans lesquelles je dois me renfermer. Je me bornerai donc à indiquer, d'une manière sommaire, les diverses affections qui règnent indistinctement sur tous les points où j'ai abordé, et celles qui sont propres à quelques localités. Je rechercherai les causes qui peuvent concourir à leur production; je m'occuperai ensuite des moyens de les combattre, et particulièrement de ceux destinés à préserver de leur atteinte les équipages des bâtimens qui pourraient y stationner.

§. I.er

La peste doit être mise au premier rang des fléaux qui pèsent sur la population musulmane, triste apanage de ces contrées si riches en beaux souvenirs. Cette affreuse maladie, qui jadis menaçait d'envahir le monde, et qui, à plusieurs reprises, fit de si terribles apparitions dans nos climats, semble aujourd'hui s'être concentrée dans les vastes provinces de l'Empire Ottoman. L'Égypte est de toutes ces provinces celle où elle sévit le plus constamment; aussi y est-elle regardée comme endémique par la plupart des médecins.

Constantinople est, après Alexandrie, la ville où elle fait le plus de ravages, et chacune de ces deux grandes cités a été considérée tour-à-tour comme le foyer générateur de la maladie. Il est d'observation, en effet, que toutes les fois qu'elle apparaît sur un autre point du littoral, on trouve la cause de son développement dans des communications avec l'une de ces deux villes. Celles qui avoisinent Constantinople sont souvent le théâtre d'épidémies meurtrières: en 1826, Énios, à l'embouchure de l'Hèbre, fut presque dépeuplée par ce fléau.

Depuis trois ans, on n'a pas observé un seul accident de peste à Salonique; la rareté des communications avec les pays qu'elle dé-

sole ordinairement en est la cause. Il est à noter que la dernière fois elle y fut importée par un navire venant d'Alexandrie.

Smyrne et la plupart des villes de l'Archipel jouissent du même privilége ; la guerre de l'indépendance de la Grèce rendant les communications très-rares avec les villes qu'elle ravage habituellement.

Au contraire, les places fortes de l'île de Crête et celles de la Morée, où le Pacha d'Égypte entretient des garnisons, ont été depuis sept ans le théâtre d'épidémies plus ou moins meurtrières.

On croit avoir remarqué que la peste a plus de tendance à se propager du nord au sud que du sud vers le nord, et de l'est vers l'ouest que dans la direction inverse. Voici un fait en faveur de cette opinion : les habitans de la Syrie et de la Caramanie avaient presque oublié qu'autrefois leur pays avait été désolé par de terribles épidémies ; ils viennent d'être cruellement punis de leur trop grande sécurité dans l'été de 1826 ; la peste provenant de l'intérieur a été introduite à Tarsous, et y a enlevé jusqu'à 500 personnes par jour : depuis elle s'est avancée vers le sud-ouest, et les villes d'Alep, d'Alexandrette, de Latakie, de Tripoli, de Beyrout, l'ont vue successivement se développer.

L'état de sécheresse de l'atmosphère, produit par les degrés extrêmes de la température, arrête ses progrès et la fait cesser entièrement ; aussi existe-t-il cette singulière opposition entre les villes du nord et les villes du midi de la Turquie, que, dans les premières, à Constantinople par exemple, l'hiver voit presque constamment disparaître la peste, tandis qu'à Alexandrie c'est presque toujours dans cette saison qu'elle commence à se développer.

La direction et la force des vents contribuent aussi à augmenter ou à diminuer l'activité de la peste. A Alexandrie, on connaît la funeste influence du *kamsim ;* à Constantinople, c'est lorsque le vent du nord-est souffle qu'elle exerce ses plus grands ravages. L'on a vu que, dans cette même ville, une tempête affreuse avait arrêté subitement les effets de la contagion (1).

---

(1) Sonnini, Voyage en Grèce.

La Basse-Égypte étant la province d'où elle semble tirer habituellement son origine, il est utile d'indiquer les circonstances extérieures qui favorisent son développement. Les épidémies commencent ordinairement vers les mois de janvier ou février, quelquefois même des accidens isolés les annonceut dès novembre. Toujours en mars on se séquestre et l'on se tient en quarantaine jusqu'à la fin de juin, époque où de forts vents du nord viennent sécher l'atmosphère et succéder au pernicieux vent du sud qui avait activé la maladie. Ce vent commence à la mi-mars et dure jusqu'à la mi-mai, il a reçu des arabes le nom de *kamsim* ou de cinquante jours, terme de sa durée; pendant qu'il souffle, l'air est si chaud qu'on dirait qu'il sort de la gueule d'un four. Il varie de l'est à l'ouest en passant par le sud: dans le premier cas il est plus chaud, et dans le second plus violent: tous les êtres vivans se ressentent de l'influence pernicieuse de ce vent, et outre la peste, on voit aussi régner pendant sa durée les fièvres de mauvais caractère continues ou intermittentes, la dysenterie, les hépatites, les ophthalmies, etc.

Toutes les années ne sont pas également désastreuses dans la Basse-Egypte, et il s'en écoule quelquefois plusieurs sans qu'on observe un seul accident de peste; les deux dernières, 1826 et 1827, sont dans ce cas.

Souvent la peste fait plus de ravages sur les navires de commerce que dans les villes; c'est ce qu'on observa, en 1825, à Alexandrie.

Il y eut à Constantinople, en 1826, un évènement singulier et qui prouve qu'on ne saurait trop se garder contre l'invasion de cette maladie. Un brick autrichien, destiné pour Odessa, prend un chargement à Smyrne à une époque où il n'existait aucun soupçon de peste; il fait son voyage sans communiquer avec d'autres pays, et repart d'Odessa sans qu'on pût supposer qu'il recélait le germe de la maladie; il arrive à Constantinople dans le mois de décembre; la température était chaude et humide, l'état sanitaire satisfaisant. A peine mouillé, la peste se déclare à bord, et en peu de jours enlève cinq personnes de l'équipage. On a su depuis que les matelots avaient pris des objets contaminables à Smyrne, qu'ils les avaient

tenus renfermés pendant toute la durée du voyage, et que ce ne fut qu'à leur arrivée à Constantinople, qu'ayant touché ces objets pour les descendre à terre, ils avaient ainsi contracté la maladie qui les fit périr.

Quelles sont les causes de la peste? Dans les temps d'ignorance, frappés de la violence du mal, du nombre des victimes, les peuples allarmés l'attribuèrent à la colère céleste et employèrent tous les moyens pour fléchir la Divinité qu'ils supposaient irritée. Les Mahométans croient, dit-on, que Dieu envoie des lutins armés d'arcs et de flèches; que les blessures sont mortelles, quand les traits sont lancés par des spectres noirs, et qu'on n'a rien à craindre lorsque les mêmes esprits paraissent blancs.

La cause de la peste réside dans certaines émanations qui s'échappent du corps des personnes qui en sont atteintes, se répandent dans l'atmosphère à une très-petite distance, et s'attachent de préférence à certaines substances qui peuvent transmettre la maladie, plutôt qu'à d'autres que l'on peut toucher impunément dans tous les temps et dans toutes les circonstances.

On a cru que l'Égypte devait d'être presque constamment le foyer générateur de la maladie, à sa position à l'embouchure d'un grand fleuve qui, traversant une grande étendue de pays, apporte et dépose sur ses rives une multitude de débris de corps organisés, et que, la putréfaction venant à s'emparer de ces débris, l'air était surchargé de miasmes délétères qui occasionaient la maladie; mais, de toute évidence, cette opinion est erronée. La cause déterminante n'est pas dans l'atmosphère, et comme le dit le voyageur Chandler, il s'écoulerait peut-être beaucoup de temps avant qu'elle n'existât même au milieu d'un air pestilentiel. En effet, continue le même voyageur, les habitans du pays se retirent au coucher du soleil pour aller prendre du repos; ils ne sortent qu'au point du jour, époque à laquelle on porte les morts sur des bières pour aller les enterrer, et c'est précisément cet intervalle que le Franc choisit pour vaquer à ses affaires et le faire sans aucun danger. D'ailleurs, si la cause résidait dans l'atmosphère, les avantages de l'isolement seraient illusoires, et l'on

sait que, lors de la campagne d'Égypte, il suffisait d'un simple fossé fait en avant d'un camp pour arrêter les ravages de la peste, que même on voyait la contagion cesser en passant d'une rive à l'autre du Nil.

Quelle est la nature des miasmes pestilentiels ? Comment sont-ils produits ? Par quelle voie pénètrent-ils dans l'économie ? Comment agissent-ils pour la reproduction de la maladie ? sont des questions à peu près insolubles dans l'état actuel de nos connaissances. Toujours est-il précieux de savoir qu'un froid de quelques degrés au-dessous de zéro, et qu'une chaleur au-dessus de 28 R., annihilent leur propriété délétère, et qu'il en est de même de leur exposition prolongée à l'air libre ou à l'action des vapeurs oxygénées, de leur immersion dans les acides, etc.

La peste attaque également les habitans du pays et les étrangers. Si elle fait moins de ravages parmi ces derniers, c'est qu'ils emploient plus de moyens pour se soustraire à la contagion.

Les femmes, les enfans et en général les personnes chez lesquelles le système lymphatique est très-prononcé, y sont plus exposés. Les individus affaiblis par les excès de tout genre sont plus aptes à la contracter. L'abus des boissons alcooliques y prédispose singulièrement.

Une première atteinte ne préserve pas d'une seconde, ni celle-ci d'une troisième.

Sonnini dit qu'il est d'observation certaine, que lorsqu'on a été une fois attaqué de la peste, et qu'on se retrouve même long-temps après dans un lieu où elle règne, l'on ressent des douleurs sourdes, des tiraillemens, des élancemens à l'endroit où étaient les bubons (1).

Certaines professions mettent ceux qui les exercent à l'abri de la contagion : ainsi, les *saccas* ou porteurs d'eau et les marchands d'huile jouissent de cet heureux privilége.

La contagion est évidente pour tous les habitans du Levant.

Faut-il une longue incubation aux miasmes pestilentiels pour donner

(1) Sonnini, Voy. en Grèce.

lieu à des phénomènes morbides? On ne peut en préciser la durée. Dans quelques occasions, leur action est pour ainsi dire instantanée. On a vu, lors de la fameuse peste de Marseille de 1720, des porte-faix tomber morts immédiatement après avoir ouvert des ballots de marchandises infectées. Les Levantins rapportent une multitude d'observations de ce genre, et dans lesquelles la mort est survenue peu d'heures après avoir touché des objets contaminés.

Les objets imprégnés des miasmes délétères conservent, pendant de longues années, la propriété de transmettre la maladie, sur-tout s'ils sont tenus à l'abri de l'air. En voici un exemple bien remarquable rapporté par Castellan, dans ses lettres sur la Morée, et qu'il dit tenir d'un Vice-Consul de Smyrne.

Un négociant fut attaqué de la peste; abandonné de sa famille, seul dans sa propre maison, il eut le courage de se traiter lui-même, de percer les bubons qui se formaient à la suite de cette maladie; il se pansait en plein air dans son jardin, et mettait à mesure les linges dont il s'était servi dans le creux d'un vieux figuier: enfin, il eut le bonheur de guérir et continua son commerce. Ses affaires l'ayant obligé de voyager, il revint en Europe et ne retourna à Smyrne que quinze ans après. Par une fatalité qui a peu d'exemples, et par un motif de curiosité dont on ne peut rendre raison, il voulut visiter le fatal figuier, et même avec une baguette il en retira quelques fragmens des linges pestiférés qui n'étaient pas encore consumés et dont la vue le pénétra d'une impression d'horreur. Dès ce moment la fièvre s'empara de lui, la peste se déclara et le troisième jour il mourut.

Les symptômes de la peste sont très-sujets à varier: tantôt ce sont ceux d'une gastro-entérite des plus violentes, tantôt ce sont des symptômes d'inflammation des méninges ou de l'encéphale; quelquefois les viscères de la poitrine sont pris, et alors s'observent tous les phénomènes du catarrhe ou de la pneumonie. Dans quelques circonstances, la peste semble foudroyer ses victimes; d'autres fois les malades sont plongés, dès l'invasion, dans la prostration la plus grande: la vie s'éteint alors au milieu des symptômes les plus effrayans.

Les phénomènes caractéristiques de la peste sont : les bubons, charbons, ou pétéchies ; ils apparaissent à toutes les époques de la maladie. Le développement des premiers est d'un augure plus favorable que celui des deux autres, sur-tout lorsqu'ils suivent une marche régulière vers la suppuration ; quelquefois ils ne sont accompagnés d'aucun phénomène morbide.

On prétend, à Rhodes, que les personnes qui ont été atteintes de l'espèce de furoncle, connu dans le pays sous le nom de *phisma*, sont à jamais préservées de la peste (1).

La marche de la peste est presque toujours rapide. Il est rare qu'elle se prolonge au-delà du premier septénaire lorsque la terminaison doit être funeste.

Les recherches nécroscopiques ont jeté peu de jour sur la nature de la maladie qui m'occupe. M. Larrey a trouvé des taches gangréneuses sur les épiploons et sur l'estomac, un boursoufflement général des intestins, un ramollissement presque général de tous les tissus qui étaient plus ou moins altérés. Les cadavres présentaient des taches livides ou de larges ecchymoses sur le corps, particulièrement aux reins, à la face et aux parties génitales : la putréfaction était très-prompte.

On doit espérer que l'organisation nouvelle du service de santé de l'armée du Pacha d'Égypte, que l'établissement d'un amphithéâtre au Caire, où déjà on s'est livré à des recherches anatomiques, donneront par la suite des renseignemens intéressans sur ce point, encore assez obscur, de l'histoire de la peste.

(1) M. Levicaire, chirurgien de la marine, a observé à la Canée, en 1820, un bouton anti-pestilentiel qui se montre sur les pommettes. Il dit que toutes les personnes atteintes de cette légère maladie sont préservées de la peste. Il serait précieux pour l'humanité qu'un grand nombre d'observations de ce genre pussent confirmer l'efficacité de ces éruptions préservatrices, et l'on sait quels avantages on pourrait retirer de leur inoculation. (*Compte rendu des travaux de la Société Académique de Méd. de Marseille, année 1826.*)

Doit-on admettre que la peste ne soit, dans tous les cas, qu'une modification de la gastro-entérite exaspérée par l'effet des grandes chaleurs qui règnent dans les pays où elle paraît endémique ? Je ne le pense pas. Il est plutôt à présumer, comme le dit le docteur Miquel, que c'est une maladie générale de tout l'organisme, produite par l'introduction dans le sang de miasmes délétères. Ce liquide réparateur, altéré d'une manière spéciale, n'exerce plus sur les divers organes l'influence nécessaire à l'état de santé ; et ceux-ci, diversement affectés suivant leur mode particulier de sensibilité, font éclater leur souffrance par des symptômes qui leur sont propres.

Le pronostic de la peste est toujours fâcheux ; il varie cependant suivant l'intensité de l'épidémie, suivant les différentes époques où on l'observe, suivant la constitution, le tempérament, le sexe, l'âge des sujets, suivant la nature des exanthêmes, etc., etc.

Quant au traitement employé par la plupart des médecins que j'ai consultés dans le Levant, il varie aussi suivant les idées théoriques qu'ils ont adoptées sur la nature de la maladie. Les uns, pénétrés de la doctrine de Brown, et ne voyant qu'asthénie, prodiguent dès l'invasion les toniques les plus énergiques, les excitans de toute nature, et prétendent qu'on ne saurait trop tôt y avoir recours. D'autres, élevés à l'école italienne, associent aux saignées générales qui souvent sont salutaires au début, lorsque les symptômes de réaction sont fortement prononcés, les préparations antimoniales à doses multiples et réfractées, ou les drastiques les plus violens, qu'ils regardent comme déprimans. Quelques-uns cherchent, dès les premiers prodromes, et à l'aide des vomitifs et des purgatifs, à faire rejeter la matière morbifique qu'ils regardent comme le levain de la peste. A l'armée d'Ibrahim, on gorge d'huile les pestiférés, et la même substance est employée en frictions à l'extérieur, sans que des succès constans justifient l'emploi exclusif de ce moyen. Le médecin sage et dégagé de toute idée préconçue fait servir toutes ces méthodes au traitement de la maladie, et puise, dans chacune d'elles, des moyens en rapport avec les phénomènes qu'il observe, et avec le caractère

dominant de l'épidémie ; trop souvent encore, il a à déplorer l'impuissance de l'art, et, malgré les combinaisons les plus sages et les mieux raisonnées, il peut à peine retarder de quelques instans une funeste terminaison.

On n'a point vu, en Morée, que la cautérisation des bubons fût suivie de résultats avantageux.

C'est donc à prévenir le développement de ce cruel fléau que doivent tendre tous les efforts de ceux chargés de veiller au maintien de la santé publique. Les ouvrages de Gastaldi, de Diemerbroëck, de Samoïlowitz, de M. Desgenettes, contiennent sur ce sujet les préceptes les plus judicieux, et j'y renvoie pour tout ce qui y est relatif.

Je ne m'occuperai que des mesures à prendre à bord d'un navire qui se trouve dans un pays pestiféré.

Toute communication directe avec la terre doit être sévèrement interdite.

On chargera les personnes du dehors d'approvisionner le bâtiment des choses indispensables à sa consommation journalière.

L'introduction à bord de matières contaminables, telles que le lainage, les toiles, le papier, doit être défendue.

On apportera le plus grand soin à surveiller les vivres frais qui viendront du dehors. La viande doit être trempée dans le vinaigre; on doit s'assurer qu'elle provient d'animaux en santé ; le plus léger doute à cet égard doit la faire refuser. Les fruits, les légumes, en un mot, tous les végétaux seront passés à l'eau.

Les lettres ne doivent être admises qu'après avoir été coupées et immergées dans le vinaigre, ou soumises à un parfum guytonnien au moins une heure.

Si l'exigence du service rendait indispensable la communication avec la terre, les précautions les plus grandes doivent être prises, et par les personnes qui descendent, et par les équipages des canots qui les transportent. On enlèvera de ces embarcations tous les objets susceptibles de retenir les miasmes contagieux : ainsi les tapis, les tentes, le cordage blanc, etc. Aussitôt après avoir déposé les

personnes envoyées, les canots pousseront et se tiendront au large, ou mieux reviendront à bord jusqu'à l'époque présumée de leur retour : celles-ci se feront précéder de quelqu'un du pays, qui aura le soin de leur épargner tout contact avec les habitans, et d'éloigner tous ceux qui pourraient les approcher ; on fera bien d'être armé d'une canne pour chasser les chiens, qui, comme on le sait, se trouvent en grand nombre dans toutes les villes de la Turquie.

En rentrant à bord, on prescrira à tous ceux qui l'ont quitté momentanément de se laver le corps avec un mélange d'eau et de vinaigre ; on les fera changer de hardes, et celles qu'ils portaient pendant leur course seront exposées à l'air durant plusieurs jours : ce serait sur-tout dans ces circonstances qu'on pourrait employer les chlorures de M. Labarraque ; le Gouvernement en a dernièrement envoyé dans tous les consulats du Levant, avec l'invitation d'en délivrer aux médecins établis dans le pays, pour qu'ils puissent constater si ces puissans désinfectans n'auraient pas la propriété de neutraliser les miasmes pestilentiels et de s'opposer à l'invasion de la maladie. A mon départ du Levant, il n'était question d'aucune expérience faite sur ce sujet (1).

A bord, on doit redoubler de soins et de surveillance pour maintenir la plus grande propreté ; pour renouveler fréquemment l'air des parties basses du navire, soit à l'aide de ventilateurs, soit par le moyen des fumigations guytonniennes.

On exposera souvent à l'air les voiles, les pavillons, les hardes de

---

(1) Je lis dans le journal, *le Constitutionnel*, du 16 juin 1827, l'article suivant :

«Le consul général de France en Syrie, M. de Lesseps vient, au moyen de l'usage fréquent des chlorures de M. Labarraque, de préserver de la contagion de la peste M. Fox-Strangways, Anglais, qui n'avait pas voulu se séparer de son compagnon de voyage M. Anson, atteint et mort de cette funeste maladie à Alep. Il serait difficile, dit le rédacteur, de constater, par un exemple plus remarquable, l'utilité d'une découverte si précieuse pour l'humanité.»

l'équipage ; enfin, tous les objets susceptibles de retenir les miasmes pestilentiels.

Si quelques malades venaient à présenter des symptômes alarmans, on devrait de suite établir une ambulance sur un point isolé de la côte, ou mieux sur un ilot, et les y transporter ; ils seraient alors soignés par des personnes du bord détachées à cet effet, et qui dès cet instant seraient considérées comme en quarantaine. Si un établissement de ce genre devenait impossible, il faudrait alors reléguer les malades dans l'hôpital du bâtiment, et défendre de la manière la plus sévère toute communication avec les gens de l'équipage.

Chercher à entretenir parmi les matelots une douce gaîté, éloigner d'eux tout sujet de crainte, les maintenir continuellement dans un état d'activité convenable, entretenir la peau dans un état de propreté indispensable pour l'exercice parfait de ses fonctions, sont autant de préceptes dont la mise en pratique doit être provoquée dans toutes les circonstances de la navigation ; à plus forte raison dans les pays où se développent des maladies aussi graves que la peste.

§. II.

Les fièvres intermittentes sont les maladies les plus communes dans les villes maritimes du Levant. Endémiques dans la plupart, elles revêtent promptement, dans quelques-unes, le caractère pernicieux. Celles que j'ai visitées et où l'on doit être le plus en garde contre ces sortes d'affections, sont Larnaca dans l'île de Chypre. Cette ville est entourée de campagnes presque entièrement déboisées, et pour ainsi dire dépourvues de végétation ; le sol en est sec et ingrat ; on y trouve plusieurs marais provenant de salines en partie abandonnées et d'un lac voisin de la mer qui est à moitié comblé. Les miasmes qui s'échappent de ces divers foyers d'infection sont d'une activité remarquable, et les fièvres qu'ils occasionnent d'une ténacité extrême. Il est facile d'en juger, en voyant combien la constitution de la majorité des habitans de cette localité est détériorée.

Salonique jouit aussi du triste privilége d'être annuellement le

théâtre d'épidémies de fièvres intermittentes de mauvaise nature. Les eaux stagnantes qui se trouvent entre la ville et une petite rivière qui l'avoisine, et le terrein marécageux qu'elles laissent à découvert, sont les sources des germes malfaisans qui étendent leur pernicieuse influence sur la population de l'ancienne capitale de la Macédoine.

La rade des Moulins et la ville de Nauplie de Romanie sont encore des points du Levant où l'invasion de ces fièvres est le plus à redouter. Le célèbre marais de Lerne qui les avoisine exhale constamment des miasmes délétères que les brises de terre portent sur la rade : aussi est-il rare que les navires qui y stationnent quelque temps à l'époque des fortes chaleurs, soient exempts d'y payer le tribut.

Plusieurs points des îles de l'Archipel, et particulièrement l'ancienne ville de Milo dans l'île du même nom, sont aussi désolés par les fièvres intermittentes. Cette dernière ville, qui d'après Tournefort avait au commencement du dernier siècle une population de 5000 habitans, serait aujourd'hui entièrement déserte, si quelques malheureux Crétois ne venaient chercher au milieu de ses ruines un abri contre la persécution ; encore ne tardent-ils pas à ressentir les funestes influences du terrein fangeux qui les sépare du bord de la mer, et à présenter au plus haut degré tous les caractères qui distinguent si bien les habitans des pays marécageux.

L'insalubrité des environs de Trezène, des villages de Paritsia et de Naoussa, dans l'île de Paros, est généralement connue. Il serait cependant facile, dans la plupart des cas, de remédier à de si graves inconvéniens ; et si les autorités des divers endroits que j'ai cités voulaient prendre quelques précautions hygiéniques, elles pourraient à très-peu de frais prévenir, par des travaux de dessèchement ou par des plantations sagement ordonnées, le développement de ces maladies : mais, accoutumés à vivre sous la domination turque, les Grecs semblent, comme leurs oppresseurs, croire au fatalisme, et ils n'ont, ainsi que ceux-ci, recours à aucun moyen pour s'opposer à ce qu'ils appellent la volonté de Dieu.

Je crois devoir me dispenser de parler de la nature des fièvres intermittentes, de leur siége, des moyens qui ont été employés

pour arrêter la marche des accès ; je ne ferais d'ailleurs que répéter ici ce qu'ont dit tous les auteurs qui ont écrit sur ces maladies. Seulement j'observerai que la manière de traiter ces affections est aujourd'hui beaucoup plus méthodique et mieux raisonnée qu'autrefois. L'administration du sulfate de quinine est familière à tous les médecins du Levant, et tous se louent de ses heureux effets.

Dans toutes les localités où les fièvres intermittentes sont endémiques et où il existe de vastes marécages, on doit empêcher les communications avec la terre avant et après le coucher du soleil, époques où, comme on le sait, les effluves jouissent d'une plus grande activité. On évitera de mouiller trop près de terre, et sur-tout de se placer sous le vent des grands foyers d'infection. On veillera soigneusement à ce que les hommes ne dorment pas lorsqu'ils sont de quart pendant la nuit : on n'ignore pas combien les contagions sont plus faciles durant le sommeil.

§ III.

Les phlegmasies aiguës de la peau s'observent sur tous les points du Levant et dans toutes les saisons. Bien que l'usage de la vaccine y soit généralement répandu, et que les habitans ne montrent aucune répugnance pour y soumettre leurs enfans, on y voit assez souvent la variole. Au commencement de cette année, j'eus l'occasion d'observer à Salamine une épidémie de ce genre ; et quoique cette île, voisine alors du théâtre de la guerre, fût habitée par beaucoup de malheureux, qu'il y eût encombrement, que les vivres y fussent rares et de très-mauvaise qualité, et que même beaucoup de personnes fussent obligées de se nourrir d'herbes et de racines sauvages, elle conserva un caractère de bénignité remarquable, et il y eut peu de terminaisons funestes.

La malpropreté extrême dans laquelle vivent les Arabes, jointe au degré élevé de la température du climat, explique la fréquence des affections chroniques de la peau. En Égypte, les dartres sont très-multipliées, et j'ai vu, sur-tout à Alexandrie, beaucoup de

dartres rongeantes. La lèpre n'y est pas rare. On cite encore d'autres points du Levant, les îles de Chypre, de Samos, de Candie, comme présentant de malheureuses victimes de cette dégoûtante maladie. Je n'ai pu, malgré le vif desir que j'en avais, visiter les ladreries où on renferme les lépreux, et où ils sont, pour ainsi dire, abandonnés à la commisération publique.

La gale est très-commune en Égypte ; elle s'observe aussi beaucoup chez les Grecs : ces derniers font usage, pour la faire disparaître, d'une huile qu'ils extraient d'une variété du *juniperus oxicedrus* de Linnée.

Sur les côtes de Caramanie, je vis quelques personnes atteintes du bouton d'Alep, d'autres présentant les marques désagréables qu'il laisse après lui. On dit que tous les habitans de cette capitale en sont affectés au moins une fois ; il suffit même d'y séjourner quelques mois pour l'avoir : souvent seul quelquefois, multiple, son siége ordinaire est à la face ; il commence à se manifester par une petite tache rouge, indolente, qui s'accroît peu à peu, devient un bouton du diamètre d'une pièce de 20 sous, qui, au bout de quatre ou cinq mois, s'ulcère, suppure pendant deux ou trois autres mois, et enfin se cicatrise. La durée totale de cette affection est d'une année environ. La cicatrice qui en résulte est brune, creuse et indélébile : aussi, au rapport des voyageurs, presque tous les Alépiens en sont défigurés. L'expérience, dit Volney, a prouvé que le meilleur remède est de n'en point faire : on m'a confirmé cette assertion. On ignore la cause de cette singulière endémie qui paraît propre à la ville d'Alep.

§ IV.

Les inflammations des membranes muqueuses sont les maladies qui se présentent le plus souvent à notre observation : les changemens brusques de température auxquels sont exposés les marins en sont ordinairement la cause. Il faut avoir navigué l'hiver dans les mers de la Grèce pour se faire une idée de la fréquence des angines, des catarrhes et des coryzas, sur-tout à bord des petits navires, où il

est très-difficile de se soustraire aux influences atmosphériques. Pendant les deux années que j'y ai passées, deux fois à bord, ces phlegmasies ont attaqué suucessivement toutes les personne de l'équipage : sans présenter de complications fâcheuses, elles étaient cependant assez graves pour empêcher les hommes de continuer leur service et les retenir quelques jours au poste des malades. Dans les cas les plus ordinaires, ces affections cédèrent à l'usage des gommeux, des adoucissans, aidés d'un régime approprié : rarement je fus obligé de recourir à des évacuations sanguines ou à d'autres moyens énergiques.

Au printemps et durant l'été, les parties supérieures du tube digestif sont plus souvent affectées, et c'est alors qu'on a lieu d'observer assez fréquemment le choléra-morbus. Au mois de mai 1826, il régna à Smyrne une épidémie de ce genre qui enleva rapidement un assez grand nombre de personnes. La teinte ictérique de quelques malades dans leurs derniers momens, la couleur noire des vomissemens que rien ne pouvait calmer, avaient fait prononcer le nom de fièvre jaune : cette opinion ne fut pas confirmée. On trouve, du reste, dans la position de la ville de Smyrne, toutes les conditions favorables au développement de cette maladie.

En automne, l'alternative de journées très-chaudes et de nuit fraîches et humides occasionne les diarrhées et dysenteries ; leur développement est activé par le séjour sur des points insalubres, tels que les ports d'Égypte et ceux de Syrie. En 1826, la frégate l'Armide fut le théâtre d'une épidémie de dysenterie qui enleva plusieurs hommes de son équipage. Comme les circonstances ordinaires de la navigation tendent plutôt à aggraver ces affections qu'à les améliorer, c'est à les prévenir que doivent tendre tous les efforts de ceux chargés de veiller au maintien de la santé : proscrire les lavages des parties basses des vaisseaux qu'on doit nettoyer seulement à sec, éviter qu'aucune humidité n'y soit apportée, employer tous les moyens possibles pour y maintenir la plus grande sécheresse, sont des préceptes dont on ne doit pas s'écarter. C'est alors que les conseils donnés par les Coock, les Vancouver, et par tous ceux qui se sont

occupés d'hygiène navale, doivent être mis en pratique, et toujours on a lieu de s'en applaudir.

Dans toutes les saisons, on doit veiller avec le plus grand soin à ce que les marins portent des vêtemens de laine durant la nuit; on prévient par là le développement d'un très-grand nombre de maladies.

§ V.

Les membranes séreuses sont bien moins souvent malades que les muqueuses; cependant les affections de ce système sont assez multipliées dans les villes maritimes du Levant: la pleurésie, par exemple, y est très-commune; elle atteint plus particulièrement les individus rendus plus irritables par l'action prolongée des fièvres intermittentes, et très-souvent ils succombent à son action. Au mois de février 1826, l'apparition d'un froid très-vif développa dans l'île de Chypre, principalement à Larnaca, un très-grand nombre de ces irritations.

L'été, l'exposition prolongée aux rayons du soleil occasionne souvent l'inflammation des méninges, et j'eus l'occasion de traiter, au mois de juillet 1826, deux méningites évidemment dues à cette cause; elles se développèrent chez deux esclaves turcs que nous rendions à la liberté. L'emploi des saignées locales et générales, des réfrigérans sur la tête, fit céder les symptômes alarmans, et ces malades étaient dans un état satisfaisant lorsque nous les débarquâmes sur les côtes de la Troade. Ici, je dois signaler les dangers auxquels les marins sont exposés lorsqu'on les fait travailler l'été ou dans les contrées équatoriales à l'ardeur du soleil. On a généralement le soin, dans nos Colonies, de suspendre le travail extérieur de l'équipage pendant le milieu du jour, et l'on prévient ainsi le développement des inflammations cérébrales qui sont si souvent funestes. Cette sage mesure devrait être adoptée dans tous les climats où la température est très-élevée.

§ VI.

Les Orientaux sont souvent atteints de douleurs rhumatismales des muscles et des articulations. L'habitude qu'ils ont de peu se vêtir, de

coucher sur le sol dans des habitations basses et souvent humides, doit être considérée comme la cause principale de ces affections. Ils les combattent avec succès par l'usage des bains d'étuve et par celui des saignées locales qu'ils pratiquent à l'aide de la lancette allemande. Les mêmes moyens, employés contre les mêmes affections, m'ont réussi chez plusieurs hommes de l'équipage du navire sur lequel j'étais embarqué.

§ VII.

La syphilis, bien que très-répandue parmi les Orientaux, s'observe rarement parmi les équipages des navires européens qui séjournent dans ces pays. C'est à la continence forcée dans laquelle ils sont obligés de vivre qu'ils doivent cet avantage, les Turcs mettant un soin tout particulier à éloigner les prostituées de toutes les villes maritimes. Au sujet de cette maladie, je rapporterai l'observation suivante, qui m'a été communiquée par le Consul de France à la Canée.

Un chirurgien de Rétimo (île de Crête), qui avait reçu une petite quantité des chlorures de M. Labarraque, pour tenter des expériences sur les miasmes pestilentiels, eut l'idée de toucher, avec la solution de chlorure de chaux, un ulcère vénérien de la gorge qui s'était montré rebelle à toute espèce de traitement; en peu de jours, il vit sa tentative couronnée de succès et l'ulcère marcher vers une prompte cicatrisation.

§ VIII.

Au rapport de tous les voyageurs, le scorbut serait totalement étranger à la navigation du Levant. La beauté du ciel pendant presque toute l'année, la facilité de se procurer des végétaux frais sur tous les points où l'on touche, la courte durée des traversées, sont autant de circonstances qui doivent s'opposer à son développement. Cependant il ne faut pas qu'une trop grande sécurité fasse négliger l'emploi des mesures hygiéniques préservatives, car quelquefois on le voit se manifester. En janvier 1826, une frégate française qui

avait stationné pendant plus d'un mois au fond du golfe d'Argos, point dont j'ai déjà signalé l'insalubrité, eut un grand nombre de malades, parmi lesquels on compta quelques scorbutiques. Les symptômes étant peu intenses, et la frégate ayant changé de station, ils ne tardèrent pas à s'amender (1).

§ IX.

Avant de terminer cet aperçu très-incomplet des maladies du Levant, il est utile, je crois, d'indiquer les animaux vénimeux qui peuvent être à redouter par les hommes envoyés à terre, soit pour y faire de l'eau ou pour y couper du bois.

La vipère est très-répandue dans les îles de l'Archipel et sur le continent européen. Il faut se garder, dans le traitement des plaies, produites par la morsure de ce reptile, d'imiter la conduite des Grecs qui pratiquent de profondes incisions, dans le but de déterminer un écoulement sanguin abondant et de hâter la sortie du venin, dont il ne faut au contraire que favoriser l'absorption. Il faut proscrire ce mode de traitement, et s'empresser de recourir à celui reconnu salutaire et qui consiste à cautériser la plaie, soit à l'aide du fer rouge, soit à l'aide des caustiques, à administrer quelques gouttes d'alcali volatil à l'intérieur; toujours on doit, après avoir agi localement sur la plaie, employer des moyens qui puissent favoriser la transpiration et le sommeil.

La guêpe, l'abeille, le taon, le cousin, sont très-communs dans tous les lieux que j'ai visités; mais en général leur piqûre est si peu dangereuse qu'il est inutile de s'y arrêter.

Outre la tarentule, qui se rencontre particulièrement dans l'île de Chypre, Sonnini dit y avoir observé le *galeode arenoides*, dont le venin, au rapport de Pallas et d'autres voyageurs, frappe de mort

(1) Lors de la capitulation de l'Acropolis d'Athènes, au mois de juin dernier, notre bâtiment ayant servi à transporter une partie de sa garnison de la rade de Phalère à Salamine, j'eus l'occasion de voir quelques palikares atteints du scorbut; l'un d'eux l'était même à un degré avancé.

quiconque en est atteint. Voici comme ce savant termine la description de cet insecte sur lequel je n'ai pu avoir aucun renseignement.

« Le galéode, dont la longueur est d'environ un pouce, a le corps « d'un jaune livide et hérissé de longs poils, et même de piquans en « plusieurs endroits. Il court avec un vitesse prodigieuse et échappe « ainsi plus facilement à sa destruction, à laquelle les hommes sont « intéressés, sa morsure étant très-dangereuse et son venin très-subtil. « Les parties qui en sont attaquées enflent en un instant, et font « éprouver des douleurs excessives et suivies d'une mort certaine, « si l'on n'emploie promptement des remèdes convenables : ceux qui « réussissent le mieux sont l'huile en topique, les cordiaux et les « sudorifiques à l'intérieur (1). »

Le grand nombre de chiens errans dans toutes les villes de la Turquie, devraient donner de fréquentes occasions d'observer la rage; cependant il n'y a guère qu'à Salonique où l'on m'ait dit la voir assez souvent. Les paysans de cette contrée ont un moyen préservatif si efficace, qu'ils ne redoutent nullement la contagion de cette cruelle maladie, qui partout ailleurs inspire la plus grande terreur. Ce moyen très-simple consiste à pratiquer, aussitôt après avoir été mordu par un animal suspect, de légères scarifications snr les parties latérales et inférieures de la langue, à l'endroit où se développent les pustules signalées par le docteur Marochetti. On détermine ainsi une évacuation sanguine abondante et qui prévient l'apparition de tout symptôme fâcheux. Le docteur Lafond, de Salonique, à qui je suis redevable de la connaissance de ce procédé, me dit avoir eu l'occasion de le mettre sept fois en pratique, et que toujours il a réussi. Son effet est si certain pour tous les paysans de l'Épire, de la Macédoine et de la Thessalie, qu'ils sont dans la plus grande sécurité dès qu'ils l'ont mis en usage.

Si les faits observés par le docteur Marochetti sont exacts, et si l'apparition des phénomènes de la rage est toujours subordonnée à

---

(1) Sonnini, Voyage en Grèce et en Turquie, in-8°, t. I, pag. 123.

celle des pustules sublinguales, on doit croire que ces scarifications, pratiquées en temps opportun, préviennent par une dérivation salutaire celui des terribles pustules.

Dans l'opinion du docteur Ducros, partagée par beaucoup de médecins, qui supposent que l'appareil salivaire est le siége exclusif de cette horrible maladie, l'efficacité des scarifications sublinguales s'expliquerait aussi très-facilement.

Peut-on mettre au nombre des animaux à redouter dans le Levant, le dragonneau, ou ver de Médine (*filaria Medinensis*, Gmel.), dont l'existence a été un sujet de controverse parmi les médecins? On ne l'observe guère qu'en Égypte et chez les personnes qui viennent de l'intérieur. J'en ai vu un qui avait été extrait sur un Arabe des troupes régulières. Cet entozoaire est de la grosseur d'une corde de basse avec laquelle il aurait, au premier coup-d'œil, assez d'analogie; sa longueur est quelquefois très-considérable. Il s'observe souvent au Caire et à Alexandrie sur les Nègres qui viennent de l'intérieur; son siége le plus ordinaire est aux membres, particulièrement sur les inférieurs, au voisinage des articulations du genou et du pied. La tumeur qu'il forme a, dans le principe, l'aspect d'un gros furoncle très-rouge, et qui fait éprouver une douleur intense. Bientôt il s'ouvre au sommet et l'on aperçoit le ver; c'est alors qu'il faut le saisir par une de ses extrémités et le tirer très-doucement en le roulant sur un peu de laine ou de coton. S'il offre trop de résistance, on remet au lendemain pour continuer l'opération: il faut souvent plusieurs jours pour parvenir à l'extraire en entier. La petite plaie qui reste après son extraction se cicatrise promptement. Je n'ai pu me procurer d'autres renseignemens sur ce sujet intéressant et qui mériterait d'être étudié avec plus de soin.

FIN.

Faculté de Médecine de Montpellier.

PROFESSEURS.

MESSIEURS :

LORDAT, Doyen.
BAUMES.
BROUSSONNET, *Suppléant.*
DELPECH.
DELILE, Président.
LALLEMAND.
ANGLADA.

MESSIEURS :

CAIZERGUES.
DUPORTAL, *Examinateur.*
DUBRUEIL.
BÉRARD, *Examinateur.*
DUGÈS.
DELMAS, *Examinateur.*
. . . .

PROFESSEURS HONORAIRES.

CHAPTAL.
VIGAROUS.

VIRENQUE, *Professeur émérite.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

BATIGNE, *Examinateur.*
BAUMES FILS.
BERTRAND.
BOURQUENOD.
ESTOR.
FAGES.
GOLFIN.

POURCHÉ, *Examinateur.*
POUZIN.
RECH.
RENÉ, *Suppléant.*
SABLAIROLES.
SAISSET.
. . . .

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.